

24 juin 2018

BARNES regrette le comportement et les propos tenus par Virginie Calmels, en violation des usages et de ses engagements contractuels et qui a pour but de déstabiliser une PME au seul profit de son image personnelle.

Les informations publiées dans la presse par Virginie Calmels sont fausses, infondées et susceptibles de faire l'objet de poursuites en diffamation. Contrairement à ce qu'indique Virginie Calmels, les actionnaires de BARNES ont approuvé les préconisations qu'elle a proposées, mais rejeté ses nouvelles exigences conditionnant leur mise en œuvre, lesquelles étaient totalement inacceptables. Son comportement inapproprié a entraîné une convocation en assemblée générale qui lui a été remise le 21 juin 2019 pour statuer sur la fin de son mandat social.

Par ailleurs, Virginie Calmels a cru bon de révéler publiquement l'existence d'un litige qui oppose la société BARNES GLOBAL LICENSOR (BGL), située au Luxembourg, à l'administration fiscale française. BARNES a toujours veillé à respecter ses obligations fiscales et collaborera comme elle l'a toujours fait par le passé avec les autorités compétentes afin de démontrer qu'elle est en conformité avec la loi.

BARNES en bref...

Fondée par Heidi Barnes et présidée par Thibault de Saint Vincent depuis près de 20 ans, BARNES est aujourd'hui la première société internationale d'immobilier résidentiel haut de gamme totalement intégrée qui propose à ses clients français et internationaux une offre de service globale et personnalisée au travers de ses différents métiers : vente d'appartements, de maisons et d'hôtels particuliers, d'immeubles (en bloc, à la découpe et au fil de l'eau), de propriétés et de châteaux, de programmes neufs et de biens d'exception ; mais également la location de biens de qualité et la gestion locative.

Ardent défenseur de l'Art de Vivre à la française, BARNES propose également une palette de services sur-mesure, et offre, au-delà de l'acquisition d'une résidence principale ou secondaire, son conseil en art, en vins fins ou dans la constitution de caves d'exception, mais aussi son expertise dans l'acquisition de chasses, de haras, de propriétés viticoles, ou encore dans la location saisonnière de villa, de yachts ou de chalets.

Présent dans les villes internationales de référence (Paris, Bruxelles, Genève, Londres, New York, Madrid, Barcelone, Lisbonne, Los Angeles, Budapest, Athènes ou encore Miami), les grandes villes françaises (Bordeaux, Lyon, Lille, Nantes, Marseille, Annecy, Aix..) ainsi que dans les plus beaux lieux de villégiatures (Deauville, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Ile de Ré, Bassin d'Arcachon, Cannes, Saint-Tropez, Sanary la Corse, Méribel, Courchevel, Megève, Chamonix, Monaco, Marrakech, l'île Maurice, St Barth, Gstaad, Verbier, Lugano,...), BARNES continue son développement national et international et déploie des bureaux à Porto Cervo et Koh Samui en Thaïlande. En 2018, le réseau BARNES et ses partenaires ont réalisé un volume de ventes de près de 4,9 milliards d'euros.